

Décision 01-D-28 du 22 mai 2001

relative à la saisine présentée par la ville de Marseille à l'encontre de pratiques mises en œuvre lors d'un appel d'offres concernant le renouvellement des marchés de construction, d'entretien et de grosses réparations des voies publiques

Posted on: 19 juin 2001 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ville de Marseille

Dispositif(s)

Non-lieu

Lire

le texte intégral de la décision

18.56 Ko